



## Résolution sur les enjeux et les défis de l'entrepreneuriat numérique pour la jeunesse francophone

Luxembourg | 7 juillet 2017

*La Commission de la coopération et du développement du Parlement francophone des jeunes, réunie à Luxembourg (Luxembourg) le 7 juillet 2017 :*

- CONSTATANT** que notre société évolue vers un monde numérique de plus en plus connecté qui présente des opportunités économiques pour la jeunesse francophone ;
- RAPPELANT** que tous les pays de la francophonie ne disposent pas des mêmes infrastructures de technologie d'information et de communication (TIC) ;
- CONVAINCUE** que la mutualisation des TIC et l'efficacité des plates-formes numériques existantes peuvent être optimisées ;
- CONSTATANT** que l'accès à internet reste difficile dans certaines régions de l'espace francophone ;
- RAPPELANT** que l'entrepreneuriat numérique peut contribuer à l'économie de partage et à l'économie collaborative et que l'accès aux plateformes de partage varie selon les pays ;
- CONSIDÉRANT** que l'entrepreneuriat numérique a un effet sur la croissance économique d'un pays et que la contribution de l'économie numérique dans le développement d'un pays est non négociable ;
- RAPPELANT** que certains pays n'ont pas de cadre administratif et juridique sur la pratique de l'entrepreneuriat numérique et que cela pousse les entreprises existantes à exercer dans un contexte juridique mal défini ;
- CONSTATANT** que les entrepreneurs manquent d'information quant aux outils à leur disposition ;
- CONSTATANT** que la difficulté des auto-entrepreneurs à lever des fonds pour concrétiser leurs projets est encore un défi majeur dans la création des entreprises ;



PARLEMENT  
FRANCOPHONE  
DES JEUNES

- ENCOURAGE** les États à définir les politiques d'éducation numérique en collaboration avec les établissements universitaires ;
- INCITE** les États à instaurer une plateforme d'investissement solidaire au sein des communautés pour le développement numérique en zone rurale ;
- ENCOURAGE** le partage des connaissances numériques pour les jeunes entre les pays Nord et Sud ;
- APPELLE** les gouvernements et États membres de la Francophonie à mobiliser les outils à leur disposition afin de soutenir les initiatives entrepreneuriales dans le domaine du numérique ;
- INVITE** les États des pays francophones à réfléchir à des solutions juridiques pour faciliter la création d'entreprise ;
- RECOMMANDE** de légiférer sur les modèles d'économie de partage et d'économie collaborative afin de pouvoir profiter des plateformes numériques existantes et de minimiser les effets indésirables de la compétition comme la concurrence déloyale, l'exploitation du travail, la violation de la vie privée et la situation de monopole ;
- SOUHAITE** que les centres incubateurs numériques soient multipliés dans les pays d'Afrique afin d'appuyer les nouvelles entreprises.
- APPELLE** à promouvoir et améliorer la plate-forme numérique francophone de financement, afin que les jeunes puissent trouver les fonds nécessaires à la création de starts-up.